

## TARIFS

Le tarif de base pour 2025 est de **32 euros la nuitée, petit déjeuner inclus.**

Ce tarif (T4 ci-dessous) correspond au tarif sans aucune participation de l'Assurance Maladie (CARSAT, MSA \*)

Les mutuelles prennent en charge tout ou partie des frais de séjour.

L'Assurance Maladie (CARSAT ou MSA\*) prend en charge 25%, 50%, 75 % du prix de la nuitée en fonction des revenus de la famille, soit :

- T4 à 32 €
- T3 à 24 €
- T2 à 16 €
- T1 à 8 € (se reporter au tableau ci-après).

\* Cas particulier de la MSA qui ne prend en charge **que les parents d'enfants hospitalisés**

Il est indispensable que vous puissiez fournir votre avis d'imposition, votre carte vitale, une pièce d'identité si vous souhaitez une prise en charge par votre Assurance Maladie.

Le tableau ci-dessous vous indique ce qui reste à votre charge en fonction de vos revenus

TARIFS	A LA CHARGE DU RESIDENT
T1 75 % par la CARSAT ou MSA	8,00 euros
T2 50 % par la CARSAT ou MSA	16,00 euros
T3 25 % par la CARSAT ou MSA	24,00 euros
T4 pas de participation CARSAT ou MSA	32,00 euros
T5 pour le 1 <sup>er</sup> accompagnant (si CARSAT ou MSA)	8,00 euros
T6 pour le 2 <sup>ème</sup> accompagnant (si CARSAT ou MSA)	8,00 euros
T7 pour un enfant de moins de 3 ans	0

Pour plus de précisions, il vous suffit d'appeler la Maison d'Accueil au : 02 38 74 43 41